



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**13 DÉCEMBRE
2021**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 13 décembre 2021 à 18h30. La séance a été convoquée selon l'article 152 du Code municipal du Québec.

La présente séance est présidée par la mairesse Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

Mme Johanne Béliveau
Mme Marilou Carrier
Mme Miriame Dubuc-Perras
M. François Gagnon
M. Denis Larocque
M. Daniel Pinsonneault

Mme Chantal Girouard, directrice générale / secrétaire-trésorière, est présente.

2021-12-34

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Marilou Carrier
Appuyé par Denis Larocque
Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2021-12-35

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Denis Larocque
Appuyé par François Gagnon
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE
LUNDI 13 DÉCEMBRE 2021 À L'HÔTEL DE VILLE À 18H30**



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance. ®
2. Acceptation de l'ordre du jour. ®
3. ~~Mandat analyse rémunération des élus~~ ®
4. Modification résolution 2021-10-12 SHQ ®
5. Vente vieille caserne ®
6. Levée de la séance. ®

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2021-12-36

**MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2021-10-12 RELATIVE À
UN APPUI AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU
QUÉBEC DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE
LOGEMENTS**

CONSIDÉRANT la résolution 2021-10-12 relative à un appui auprès de la Société d'habitation du Québec dans le cadre de la construction de logements;

VU la recommandation du directeur du Service des relations avec le milieu de modifier la norme relative au nombre de logements subventionnable;

Il est proposé par François Gagnon
appuyé par Miriam Dubuc-Perras
et résolu à l'unanimité

DE modifier la résolution 2021-10-12 de façon à corriger le pourcentage de « 50 % » pour celui de « 80 % », à savoir :
« D'informer la Société d'habitation du Québec de l'intérêt de la municipalité à participer au programme de supplément au loyer pour un maximum de 80 % des logements dans le cadre de ce projet, représentant un montant annuel de 10 % des coûts reliés audit programme, et ce, pour une période minimale de cinq (5) ans; ».

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2021-12-37

MANDAT ÉVALUATEUR AGRÉÉ

Proposé par Johanne Béliveau
Appuyé par Daniel Pinsonneault

Que soit octroyé un mandat à la firme Trudel, Montcalm et Associés, évaluateurs agréés afin de rédiger une évaluation pour la propriété du 44, Avenue de la Caserne à Sainte-Barbe.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



No de résolution
ou annotation

2021-12-38

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Marilou Carrier

Appuyé par Denis Larocque

Que l'ordre du jour étant épuisé que la séance soit levée.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,

LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

Louise Lebrun
Mairesse

Chantal Girouard
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Louise Lebrun, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal (RLRQ, chapitre C-27.1)